

---

**Présidence : Allemagne**

## **953<sup>e</sup> SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM**

1. Date : mercredi 9 septembre 2020, à 10 heures, Neuer Saal, par visioconférence

Ouverture: 11 h 05  
Clôture : 13 h 15

2. Présidente : Ambassadrice G. Bräutigam

Avant d'aborder l'ordre du jour, la Présidente a rappelé au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) les modalités techniques de la conduite des séances du Forum au moyen de la technologie de la visioconférence durant la pandémie de Covid-19 (FSC.GAL/20/20 OSCE+).

3. Sujets abordés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **OBSERVATIONS LIMINAIRES DE  
S. E. M. NIELS ANNEN, MINISTRE D'ÉTAT,  
MINISTÈRE FÉDÉRAL ALLEMAND DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

Présidente, Ministre d'État de l'Allemagne (FSC.DEL/178/20 OSCE+), Allemagne-Union européenne (l'Albanie, le Monténégro et la Macédoine du Nord, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration), Albanie (FSC.DEL/170/20 OSCE+), Suisse (FSC.DEL/179/20 OSCE+), États-Unis d'Amérique (annexe 1), Turquie (FSC.DEL/176/20 OSCE+), Canada, Biélorussie (FSC.DEL/169/20 OSCE+), Arménie (FSC.DEL/173/20) (FSC.DEL/174/20), Géorgie (FSC.DEL/180/20 OSCE+), Bosnie-Herzégovine, Royaume-Uni, Azerbaïdjan (annexe 2) (FSC.DEL/184/20 OSCE+), Ukraine, Fédération de Russie (annexe 3), Coordonnateur du FCS pour le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Suisse)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

Aucune déclaration

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

*Questions de protocole* : Espagne, Italie, Présidente

4. Prochaine séance :

Mercredi 16 septembre 2020, à 10 heures, Neuer Saal, par visioconférence



---

**953<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 959 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

**DÉCLARATION**  
**DE LA DÉLÉGATION DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE**

Bonjour, Madame la Présidente et chers collègues du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Je vous remercie de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser à tous ceux qui sont réunis ici aujourd'hui.

Au nom des États-Unis, je tiens aussi à féliciter l'Allemagne de son accession à la Présidence et à souhaiter chaleureusement la bienvenue au Ministre d'État, M. Annen, au Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS). Nous voudrions également saisir cette occasion pour rendre hommage à l'ancienne présidence ukrainienne pour la capacité de direction dont elle a fait preuve pendant cette période difficile pour les travaux de ce Forum. Madame la Présidente, je me réjouis de travailler en étroite collaboration avec vous et avec l'Ambassadeur Tsymbaliuk au sein de la Troïka du FCS durant ce trimestre, tandis que les États-Unis se préparent à exercer la présidence en janvier 2021.

La Présidence allemande arrive à un moment décisif car l'espace euro-atlantique continue de faire face à de graves problèmes de sécurité, notamment des menaces permanentes pour l'intégrité territoriale de l'Ukraine et une militarisation croissante de la Crimée. Il convient également d'ajouter la situation préoccupante en Biélorussie, que le Secrétaire d'État adjoint Biegun a évoquée au Conseil permanent le 28 août, et l'empoisonnement condamnable du chef de l'opposition russe Alexandr Navalny par un agent chimique neurotoxique du groupe Novitchok. Nous pensons qu'il s'agissait d'un agent chimique militaire et considérons qu'il serait utile de savoir comment il a été utilisé. Nous demandons à la Russie de traduire d'urgence les responsables en justice et, compte tenu des engagements qu'elle a contractés au titre de la Convention sur les armes chimiques, de communiquer les informations pertinentes à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

Madame la Présidente,

Nous nous félicitons du plan de travail global de la Présidence sur des thèmes directement liés à la sécurité de tous les États participants de l'OSCE, notamment: la réflexion sur les 20 ans d'efforts de l'Organisation en matière de non-prolifération des armes légères et de petit calibre, le Document de Vienne, les femmes, la paix et la sécurité ainsi que la réunion conjointe du FCS et du Conseil permanent sur le Dialogue structuré. Nous

attendons également avec intérêt nos discussions hebdomadaires sur le conflit en Ukraine en vue d'en promouvoir un règlement. Nous avons été encouragés par les rapports de la Mission spéciale d'observation depuis juillet qui font état d'une réduction sensible des violations du cessez-le-feu. Nous prenons note des violations commises ces derniers jours rapportées dans la lettre de l'Ambassadeur Tsymbaliuk. Nous espérons qu'un cessez-le-feu aura bien lieu cette fois-ci, que la Russie usera de son influence pour contenir les forces pro-russes et que les parties parviendront à un accord sur un plan de déminage actualisé, de nouvelles zones de désengagement, la libération mutuelle des détenus et de nouvelles mesures en vue de la mise en œuvre intégrale des accords de Minsk.

Ce Forum a la responsabilité de relever les défis urgents pour la sécurité européenne et de rétablir la confiance en prenant des mesures concrètes pour améliorer la transparence militaire dans une région qui était autrefois un modèle en la matière. La mise à jour du Document de Vienne visant à tenir compte des réalités actuelles et à combler les lacunes du document lui-même et des limites de son application (nous pourrions citer l'exemple des exercices inopinés russes) est une tâche cruciale pour ce Forum. Le déploiement d'un véritable effort collectif pour parvenir à un consensus sur la proposition de modernisation du Document de Vienne, actuellement coparrainée par 34 États participants, serait une réalisation historique et un signe de notre engagement à prendre des mesures significatives pour améliorer l'environnement de sécurité en Europe.

Madame la Présidente,

Nous nous félicitons de la manière dont vous dirigez les délibérations du FCS qui ont abouti à la réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Tirana en décembre. Nous tenons à vous assurer de notre appui sans réserve. En ce qui concerne la prochaine présidence américaine du FCS, sachez que nous travaillerons en étroite collaboration avec la Présidence allemande et tous les États participants aux préparatifs du Séminaire de haut niveau sur les doctrines militaires que nous voudrions tenir pendant la période où nous exercerons ces fonctions. Nous encourageons tous les États à participer pleinement à cette importante initiative.

En conclusion, les États-Unis souhaitent beaucoup de succès à la Présidence allemande. Nous nous réjouissons de collaborer avec vous en tant que nouveau membre de la Troïka du FCS et nous continuons d'assurer nos partenaires du Forum de notre coopération et de notre soutien au cours de la prochaine session. Je demande que la présente déclaration soit annexée au journal de ce jour.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion d'aborder ces questions importantes.



---

**953<sup>e</sup> séance plénière**

Journal n° 959 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION AZERBAÏDJANAISE**

Madame la Présidente,

La délégation azerbaïdjanaise souhaite chaleureusement la bienvenue à M. Niels Annen, Ministre d'État au Ministère allemand des affaires étrangères, à la séance d'ouverture du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS), tenue sous la Présidence allemande. Nous vous remercions, Votre Excellence, d'avoir exposé les priorités de la Présidence de votre pays de manière lucide et exhaustive et nous souhaitons à l'Allemagne de mener avec succès les travaux du Forum au cours du prochain trimestre. Nous saisissons également cette occasion pour remercier la Présidence ukrainienne sortante en espérant que l'Ukraine continuera de contribuer aux travaux du Forum en tant que membre de la Troïka du FCS. Nous remercions également la Turquie, qui est un membre sortant de la Troïka, et accueillons chaleureusement les États-Unis d'Amérique, qui est un nouveau membre.

La Présidence allemande du FCS se déroulera dans le contexte d'une crise systémique persistante marquée par des tensions et des conflits non résolus dans l'espace de l'OSCE. Ces conflits sont dus à des violations flagrantes des normes et principes du droit international et de l'Acte final de Helsinki relatifs au respect de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'inviolabilité des frontières des États. Le mépris délibéré de ces normes et principes fondamentaux reste la principale source de menaces pour la paix, la sécurité et la stabilité régionales. Il ne permet pas, en outre, d'utiliser pleinement la boîte à outils politico-militaires de l'OSCE. Cela étant, nous soutiendrons les efforts de la Présidence allemande du FCS visant à renforcer la dimension politico-militaire de l'Organisation, tout en défendant les valeurs et les principes fondamentaux sur lesquels l'OSCE est fondée.

Le programme de la Présidence présenté par l'Allemagne comprend un large éventail de questions d'une grande importance et pertinence pour les travaux de l'OSCE en général et du FCS en particulier. Les débats qui se tiendront dans le cadre du Dialogue de sécurité promettent d'être motivants et stimulants. Nous nous réjouissons à l'idée de délibérer sur des sujets classiques choisis par la Présidence, notamment les armes légères et de petit calibre (ALPC) et les stocks de munitions conventionnelles, le Document de Vienne, la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies et le dialogue structuré. Dans le même temps, nous prenons note avec satisfaction que des nouveaux thèmes ont été inclus dans le programme, notamment celui des nouvelles technologies militaires.

Il est important que la Présidence accorde une attention particulière à la question des ALPC et des stocks de munitions conventionnelles. D'ailleurs cette question sera examinée non seulement dans le cadre du Dialogue de sécurité, qui se tiendra pendant la Présidence allemande, mais aussi lors de la deuxième Réunion biennale pour évaluer la mise en œuvre du Documents de l'OSCE sur les ALPC et les stocks de munitions conventionnelles. Les réunions peuvent donner un nouvel élan à nos efforts de lutte contre les menaces liées à l'accumulation et à la propagation excessives et déstabilisatrices des ALPC et des stocks de munitions conventionnelles. Nous devons également démontrer notre volonté collective de nous attaquer à la question du transfert et du détournement illicites des ALPC et des stocks de munitions conventionnelles et d'engager des efforts axés sur les résultats pour l'intégrer dans l'ensemble des normes et de l'éventail des activités programmatiques de l'Organisation, conformément aux normes mondiales établies par l'ONU dans ce domaine.

Les projets concrets d'assistance en matière d'ALPC et de stocks de munitions conventionnelles constituent un domaine important dans lequel l'OSCE a développé un solide acquis. Au cours des dernières années, l'Azerbaïdjan a fait preuve d'un engagement constructif dans la consolidation de cet acquis. Parallèlement, la poursuite de l'occupation illégale par l'Arménie de territoires azerbaïdjanais internationalement reconnus a été intensifiée par la récente attaque des forces armées arméniennes le long de la frontière internationale entre les deux pays et par une augmentation des livraisons d'armes à l'Arménie par d'autres États participants. Dans ces conditions, l'Azerbaïdjan est fermement opposé à toute augmentation ou renforcement des capacités militaires de l'État occupant et n'est donc pas en mesure d'appuyer un quelconque projet d'assistance demandé par l'Arménie à cette fin. Nous appelons également les États participants de l'OSCE à réexaminer la question des exportations d'armes et de matériel militaire vers l'Arménie jusqu'à ce que celle-ci retire ses forces armées des territoires occupés de l'Azerbaïdjan et mette fin à sa politique d'agression.

En outre, la décision de l'Arménie de ne pas accepter les activités de vérification menées par la Turquie au titre du Document de Vienne et du Traité FCE constitue une violation manifeste des obligations qu'elle a contractées au titre de ces documents. Elle est également une manifestation de l'approche discriminatoire de ce pays à l'égard des engagements qu'il a pris dans la dimension politico-militaire, ainsi que de sa politique qui consiste à aggraver systématiquement l'environnement de sécurité, qui reste fragile dans la région. Il n'est pas surprenant que cette décision de l'Arménie ait été annoncée à la suite de la récente attaque de ses forces armées le long de la frontière internationale avec l'Azerbaïdjan.

Nous attendons également avec intérêt une réunion conjointe du FCS et du Conseil permanent sur le Dialogue structuré. Cette réunion sera une occasion opportune et pertinente de réfléchir aux conclusions de deux réunions du Groupe de travail informel sur le Dialogue structuré qui ont eu lieu en 2020 et de faire le point sur l'ensemble du processus. Le processus de Dialogue structuré a été lancé sous la Présidence allemande de l'OSCE en 2016 et le mandat de Hambourg reste la référence pour toute activité réalisée dans ce cadre. Nous pensons donc que l'Allemagne, qui est le pays à l'origine du processus, est bien placée pour jouer un plus grand rôle dans la mise en conformité du Dialogue structuré avec son mandat, en particulier en ce qui concerne l'interdépendance entre les mesures de confiance et de sécurité et l'environnement politico-militaire au sens large.

Nous félicitons la Présidence allemande de continuer à faire figurer la mise en œuvre de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU en bonne place à son ordre du jour, en particulier à la lumière du vingtième anniversaire imminent de cette résolution historique. Nous pensons qu'un dialogue de sécurité spécifique sur cette question contribuera à renforcer encore davantage le rôle des femmes dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales au sein de l'OSCE.

L'Allemagne aura également la tâche importante de diriger les débats qui donneront suite au Conseil ministériel de Tirana. Nous sommes convaincus que l'Allemagne orientera les discussions que nous tiendrons au sein du groupe de travail compétent du FCS en faisant preuve d'initiative et de détermination.

Nous concluons en félicitant à nouveau l'Allemagne de son accession à la Présidence du FCS. Nous remercions le Ministre Niels Annen pour sa participation au Forum et lui souhaitons beaucoup de succès dans ses futures activités. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration avec son équipe compétente à Vienne, dirigée par l'Ambassadrice Bräutigam.

Je demande de bien vouloir joindre la présente déclaration au journal de ce jour.

Merci, Madame la Présidente.

---

**953<sup>e</sup> séance plénière**  
Journal n° 959 du FCS, point 1 de l'ordre du jour

## **DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE**

Madame la Présidente,

Je tiens tout d'abord à me présenter. Je m'appelle Konstantin Gavrillov et je suis le nouveau chef de la délégation russe. Cette brève présentation permettra à mes collègues de rédiger plus facilement les rapports résumant les séances plénières à l'intention de leurs gouvernements nationaux.

Je tiens également à répondre aux observations du Ministre allemand, M. Niels Annen, et de plusieurs délégations, et d'attirer l'attention de la Présidence allemande sur le fait que la République de Crimée et la ville fédérale de Sébastopol ont le statut d'entités constitutives de la Fédération de Russie. Il n'y a pas de discussion possible sur ce point. Ces entités ont été incorporées dans notre pays conformément à la volonté de leurs peuples multiethniques et aux normes du droit international. Il s'agit d'une décision pleinement conforme à l'Article 1 de la Charte des Nations Unies, qui proclame « le respect du principe de l'égalité des droits et de l'autodétermination des peuples ». Nous considérons que toute tentative de remettre en cause l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie est absolument inacceptable. Nous suggérons de ne pas perdre de temps en discussions futiles. Selon un proverbe oriental bien connu, ce n'est pas en « disant "halva" [douceur] » cent fois que votre palais sera plus sucré » (en d'autres termes, le fait de dire tout ce que vous voulez sur quelque chose n'en change pas la nature). La décision du peuple de Crimée de s'unir à la Russie est tout à fait légitime. Nous vous demandons instamment d'en tenir compte.

En ce qui concerne les commentaires de la délégation des États-Unis d'Amérique sur le « problème Alexeï Navalny », je tiens à dire que je regrette que cette délégation ait profité de l'ouverture officielle de la session d'automne-hiver du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) pour alimenter artificiellement la rhétorique accusatrice et porter des accusations sans fondement. Des représentants du Bureau exécutif présidentiel et du Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie ont fait un certain nombre de déclarations publiques sur le problème en question, qui a également été examiné lors de la récente séance de l'autre organe de décision de l'OSCE, à savoir le Conseil permanent. Nous n'avons ni l'intention d'y revenir ni d'être entraînés dans des discussions futiles et dilettantes sur des substances chimiques dont les participants à ces discussions ne connaissent absolument pas les propriétés. Il ne s'agit pas d'un thème pour le FCS.

Permettez-moi maintenant passer à la partie principale de ma déclaration sur le sujet de la séance d'aujourd'hui.

Je tiens à féliciter chaleureusement la délégation allemande de son accession à la Présidence du Forum de l'OSCE pour la coopération en matière de sécurité. Nous souhaitons sincèrement la bienvenue à M. Annen, Ministre d'État au Ministère fédéral allemand des affaires étrangères, et le remercions d'avoir exposé les priorités de la Présidence pour la présente session.

Les efforts collectifs visant à instaurer un dialogue mutuellement respectueux au sein de l'OSCE sur les questions de sécurité militaire deviennent de plus en plus indispensables à l'heure actuelle. Il est désormais clairement nécessaire de travailler ensemble pour que notre instance de négociation puisse passer de la confrontation au rétablissement de l'interaction et de la coopération. Les résultats de la Présidence précédente durant la session d'été du FCS le confirment. Nous considérons qu'il est inacceptable d'utiliser la position éminente et responsable du Président du FCS pour promouvoir un programme national opportuniste et non un programme unificateur. Nous regrettons profondément que la Présidence qui vient de s'achever devienne de ce fait un triste chapitre des annales du Forum. Nous sommes convaincus que nos prochaines discussions se dérouleront conformément au mandat actuel du FCS et contribueront à renforcer son rôle de plateforme précieuse pour un dialogue constructif et l'échange d'expériences positives entre les États participants.

Nous souhaitons la bienvenue à la délégation américaine, qui est un nouveau membre de la Troïka du FCS et exprimons également notre gratitude à la Turquie, qui est un membre sortant.

Nous avons écouté très attentivement la déclaration du Ministre d'État sur les principaux domaines de travail du Forum sur lesquels la délégation allemande se propose de se concentrer pendant sa Présidence, qui coïncide avec la session la plus intensive de l'année. Nous notons le caractère équilibré et multiforme du programme présenté.

Nous attendons avec intérêt que le thème des nouvelles technologies militaires soit examiné au Forum. Il est significatif que, durant la Présidence russe du FCS en 2017, nous ayons nous aussi proposé que ce domaine soit l'un des thèmes du Dialogue de sécurité et noté qu'il avait suscité un intérêt considérable de la part de nombreuses délégations. Ses divers aspects ont été exposés en détail dans les déclarations de plusieurs intervenants très intéressants. Nous sommes convaincus que l'examen des questions relatives aux nouvelles technologies que la Présidence allemande a l'intention de mener à bien facilitera le traitement des nouvelles questions qui présentent un intérêt pour la sécurité européenne.

Lors de l'élaboration du programme de nos travaux conjoints, nos collègues allemands ont accordé une attention considérable aux thèmes traditionnels du FCS, notamment celui des armes légères et de petit calibre (ALPC) et des stocks de munitions conventionnels (SMC). Nous pensons que la réunion proposée sur ce thème permettra de préparer une contribution à la prochaine Réunion biennale pour évaluer la mise en œuvre des documents de l'OSCE sur les ALPC et les SMC.

Nous notons également qu'une séance du FCS sera organisée pour marquer le vingtième anniversaire de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Nous avons pris note des projets de la Présidence allemande de débattre de la modernisation du Document de Vienne 2011. Notre position sur cette question est bien connue. Nous pensons qu'il serait souhaitable de mentionner également les aspects pratiques de la mise en œuvre des mesures de confiance et de sécurité afin de parvenir à une formulation du sujet proposé plus équilibrée et d'avoir un débat fructueux.

Les débats sur les aspects politico-militaires de la crise en Ukraine se poursuivront au cours de la session du FCS qui se présente. Nous espérons qu'ils seront fondés sur des faits réels et objectifs et non sur des conjectures, une politisation et des tentatives de provoquer des tensions sans raison. On peut d'autant plus l'espérer que certains faits nouveaux positifs sont apparus dans les travaux du Groupe de contact trilatéral. Le 22 juillet, le Gouvernement ukrainien et les autorités de Donetsk et de Lougansk, avec la médiation de l'OSCE et de la Russie, sont convenus d'adopter des mesures supplémentaires pour renforcer le régime de cessez-le-feu au Donbass, lesquelles sont entrées en vigueur le 27 juillet. Il s'agit d'une étape importante dans la mise en œuvre par étapes des accords de Minsk et des décisions du sommet de Paris des dirigeants des quatre pays du format « Normandie », qui s'est tenu en décembre 2019. Nous sommes convaincus que les parties adopteront une approche responsable pour la mise en œuvre de ces mesures supplémentaires et que le régime du silence sera systématiquement respecté, car cela permettrait de résoudre plus efficacement d'autres questions dans le cadre du processus de règlement du conflit interne ukrainien.

Nous notons que le programme de la Présidence prévoit une réunion conjointe du FCS et du Conseil permanent sur le Dialogue structuré. Nous pensons que le processus du Dialogue structuré devrait viser à obtenir des résultats concrets dans la sphère politico-militaire et à désamorcer la situation en Europe tout en évitant les polémiques futiles. Nous tenons à souligner une fois de plus que l'utilisation de la plateforme de Dialogue structuré pour examiner les « menaces hybrides » est à notre avis inutile. C'est pourquoi nous n'avons toujours pas l'intention de participer à des réunions sur ce thème.

La présente session d'automne-hiver est une période cruciale pour la préparation de la réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Tirana. Nous sommes conscients que la tâche qui attend nos estimés collègues allemands à cet égard est très difficile, et nous souhaitons leur faire part de notre confiance dans leur capacité à la maîtriser avec succès et efficacité.

Nous sommes prêts, pour notre part, à faire les efforts nécessaires pour faciliter un dialogue de fond, ouvert et inclusif sur les questions de sécurité qui se posent actuellement dans l'espace de l'OSCE. Nous nous efforcerons de partager l'expérience de notre pays dans les domaines où notre acquis est considérable et positif.

Pour terminer, permettez-moi d'exprimer une fois de plus mes sincères remerciements au Ministre d'État pour son exposé détaillé des priorités de la Présidence allemande, et de souhaiter de tout cœur à la distinguée délégation de l'Allemagne d'exercer avec succès les hautes responsabilités que représente la Présidence du Forum. Nous sommes prêts à fournir toute forme d'assistance qui pourrait nous être demandée. Nous sommes impatients de travailler en étroite collaboration et de manière productive avec vous, Madame la Présidente, et avec les distingués membres de la Troïka.

Merci, Madame la Présidente.